

Résumé

Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) sont encore loin d'être pleinement acceptées dans les pays de l'OCDE. Elles continuent à subir, dans l'ensemble, diverses formes de discrimination. Or, la discrimination n'est pas seulement inacceptable sur le plan éthique, elle engendre aussi d'importants coûts économiques et sociaux. L'intégration des minorités sexuelles et de genre devrait par conséquent figurer au premier rang des priorités des gouvernements de l'OCDE.

Le premier chapitre du présent rapport offre un aperçu complet de la taille des minorités sexuelles et de genre et de la situation socioéconomique des personnes LGBT dans les pays de l'OCDE. Il confirme que la discrimination nuit aux perspectives économiques et à la santé mentale de millions de personnes LGBT, et met en évidence les meilleures pratiques pour créer des environnements plus propices à l'intégration des minorités sexuelles et de genre.

Les personnes LGBT représentent une minorité de taille significative

Aucun recensement n'a jamais inclus de questions sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre pour recenser les personnes LGBT, et seules quelques enquêtes représentatives au niveau national contiennent de telles questions. Dans les 14 pays de l'OCDE pour lesquels des estimations sont disponibles, les personnes LGB représentent 2.7 % de la population adulte. En d'autres termes, dans ces 14 pays de l'OCDE, *au moins* 17 millions d'adultes se définissent comme LGBT, soit autant que la population totale du Chili ou des Pays-Bas, ce chiffre étant une estimation basse vu que les personnes transgenres ne sont pas comptabilisées en raison d'un manque de données.

La part des individus qui se définissent comme LGBT est en augmentation

On observe d'un cycle d'enquête à l'autre que le nombre de personnes LGBT qui révèlent leur orientation sexuelle dans les enquêtes représentatives au niveau national est en constante augmentation. Cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir étant donné que les jeunes générations sont plus susceptibles de révéler leur appartenance à la population LGBT. Aux États-Unis, par exemple, seulement 1.4 % des individus nés avant 1945 se définissent comme LGBT, contre 8.2 % parmi les jeunes du millénaire (nés entre 1980 et 1999).

Malgré une amélioration de l'acceptation des minorités sexuelles et de genre, le sentiment de malaise à l'égard des personnes homosexuelles et transgenres est très répandu

Les attitudes à l'égard des personnes LGBT s'améliorent partout dans le monde et sont systématiquement plus positives dans les pays de l'OCDE qu'ailleurs. Il reste toutefois

beaucoup de progrès à accomplir. Les pays de l'OCDE ne se situent en effet qu'à mi-chemin de la pleine acceptation sociale de l'homosexualité, obtenant la note de cinq sur une échelle de 1 à 10. En outre, seule une minorité de répondants dans les pays de l'OCDE accepterait qu'un enfant s'habille et s'exprime comme un enfant de l'autre sexe. Le sentiment de gêne à l'égard des personnes transgenres est légèrement plus fort que celui ressenti à l'égard des personnes LGB.

Les personnes LGBT signalent de nombreux cas de discrimination

En moyenne, plus d'un répondant LGBT sur trois dans les pays de l'OCDE déclare avoir été personnellement victime de discrimination en raison de son orientation sexuelle et/ou de son identité de genre. De la même façon que les attitudes à l'égard des personnes LGB sont plus positives que celles à l'égard des personnes transgenres, la discrimination perçue est plus forte parmi ces dernières que parmi les personnes homosexuelles et bisexuelles.

Les données d'enquête mettent en évidence un désavantage significatif des personnes LGBT sur le marché du travail

Une cinquantaine d'études ont comparé les parcours sur le marché du travail d'adultes LGBT et non LGBT dans les pays de l'OCDE, à partir de données issues d'enquêtes représentatives. Il ressort de ces études que les personnes LGBT sont pénalisées en termes de taux d'emploi et de revenus du travail : leurs chances d'occuper un emploi sont inférieures de 7 % à celles des personnes non LGBT, et leurs revenus inférieurs de 4 %. On peut supposer que ces chiffres sont une estimation basse du véritable handicap que connaissent les minorités sexuelles et de genre sur le marché du travail étant donné que les personnes LGBT qui acceptent de divulguer leur orientation sexuelle et leur identité de genre dans les enquêtes sont généralement favorisées sur le plan économique.

Les données issues d'expériences aléatoires confirment que les personnes LGBT sont victimes de discrimination

La discrimination des candidats LGBT sur le marché du travail est mesurée en comparant le taux d'invitation à un entretien d'embauche de deux candidats fictifs dotés des mêmes CV : l'un perçu par les employeurs comme LGBT et l'autre perçu comme non LGBT. Les résultats indiquent que les candidats homosexuels sont 1.5 fois moins susceptibles d'être invités à un entretien d'embauche que leurs homologues hétérosexuels, lorsque leur orientation sexuelle est signalée via leur engagement bénévole ou leur expérience professionnelle dans une organisation gay et lesbienne. Les données expérimentales révèlent également une forte discrimination à l'égard des personnes transgenres ainsi qu'à l'égard des personnes LGBT en dehors du marché du travail.

Les personnes LGBT sont plus sujettes aux troubles de la santé mentale

Les données d'enquêtes représentatives révèlent des troubles psychologiques très répandus chez les personnes LGBT. La moindre santé mentale des minorités sexuelles et de genre découle, du moins en partie, de la stigmatisation dont elles sont victimes. Dans un contexte social où l'hétérosexualité et la concordance entre le sexe à la naissance et l'identité de genre sont largement considérées comme étant la norme, les personnes LGBT subissent un stress que ne connaissent pas les personnes hétérosexuelles et cisgenres.

La visibilité des personnes LGBT et de leurs désavantages dans les statistiques nationales est indispensable à leur intégration

Recueillir des informations sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les recensements de population et les enquêtes nationales comme les enquêtes « emploi », « santé » et « de victimation » est indispensable pour révéler les handicaps auxquels sont confrontées les personnes LGBT. S'ils sont minoritaires, les pays de l'OCDE qui incluent des questions sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans leurs enquêtes représentatives au niveau national créent des précédents utiles pour diffuser les bonnes pratiques concernant la collecte de ces informations sensibles.

Il est essentiel, pour améliorer la situation des personnes LGBT, d'interdire légalement la discrimination à leur encontre et de leur garantir l'égalité des droits

L'application de lois contre la discrimination et pour l'égalité favorise l'intégration des personnes LGBT non seulement en dissuadant les contrevenants, mais aussi en façonnant la norme sociale. Les individus perçoivent les changements légaux comme des changements de norme sociale auxquels ils sont désireux de se conformer. Par exemple, l'acceptation de l'homosexualité a progressé beaucoup plus rapidement dans les pays ayant légalisé les partenariats entre personnes de même sexe, ce qui donne à penser que les changements légaux font effectivement évoluer les mentalités.

Tout programme d'action visant à améliorer l'intégration des personnes LGBT doit intégrer un volet éducatif pour lutter contre les biais inconscients

Les formations pour lutter contre les biais inconscients consistent à faire prendre conscience aux individus de leurs préjugés et stéréotypes, et à leur apprendre à les déconstruire. Les données sur l'impact de telles interventions sont rares, mais elles montrent que ces interventions peuvent être très efficaces, même lorsqu'elles sont courtes. Aux États-Unis, une brève opération de porte-à-porte auprès d'un échantillon représentatif d'électeurs les a rendus beaucoup plus ouverts et bienveillants à l'égard des personnes transgenres, les effets étant encore visibles trois mois après l'intervention.



Extrait de :

Society at a Glance 2019

OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/soc_glance-2019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Résumé », dans *Society at a Glance 2019 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/b8a729de-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.